

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

7 crédits obligatoires

MONIN Michelle

112 h En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

MODULE

Buts du module

Permettre à l'étudiant-e d'approfondir sa vision de la santé et de l'orienter vers une santé globale et positive à travers le concept de promotion à la santé. Développer la démarche générale de l'éducation à la santé versus éducation thérapeutique avec un focus important sur la démarche pédagogique et éducative en tenant compte des théories d'apprentissage et des théories sur le changement de comportement de santé.

D'acquérir des outils pour développer des programmes d'éducation à la santé.

Permettre à l'étudiant-e d'appréhender un nouveau champ d'intervention, l'intervention communautaire et cerner l'intervention de l'ergothérapeute

Repérer les spécificités du travail de l'ergothérapeute dans les soins à domicile.

Mettre en évidence l'intérêt et la nécessité d'un travail en interdisciplinarité et en intersectorialité.

Sensibiliser l'étudiant-e aux soins palliatifs et lui permettre de comprendre la spécificité de l'intervention en ergothérapie.

Approfondissement d'éléments permettant de parfaire le raisonnement des ergothérapeutes.

I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

Compétences visées

A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.

B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion à la santé.

E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.

F. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels dans le cadre d'organisation ou d'institution.

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

7 crédits obligatoires

MONIN Michelle

112 h En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

Thèmes

Les concepts tels que la prévention, la promotion à la santé, l'éducation à la santé, l'évaluation de moyens auxiliaires sont abordés tout au long du module.

La méthodologie de projet dans une démarche en santé communautaire est explorée.

L'intervention et le rôle de l'ergothérapeute à domicile est détaillée dans ce module à travers l'exemple du fonctionnement des centres médico-sociaux du canton de Vaud.

La démarche des soins palliatifs est développée dans ce module.

Les raisonnements qui sous-tendent les démarches professionnelles des ergothérapeutes sont exposés.

Contenu

Intervention communautaire, promotion et éducation à la santé

Ergothérapie et soins à domicile

Ergothérapie et soins palliatifs

Raisonnement clinique

Modalités pédagogiques

Cours magistraux

Exercices

Mise en situation simulée obligeant l'étudiant à expérimenter concrètement la situation problème

Travaux de groupe

Situation et liens dans le programme

Semestre 3

EVALUATION

Buts de l'évaluation

L'évaluation vise à vérifier l'acquisition des concepts développés dans chaque unité d'enseignement et la capacité des étudiant-e-s à en effectuer des synthèses à partir d'analyse de situation, de vignettes cliniques ou d'expérimentations sur le terrain.

Présence et participation

Présence obligatoire pour les laboratoires des unités d'enseignement ergothérapie et soins à domicile et intervention communautaire et promotion et éducation à la santé.

Toute absence aux laboratoires nécessitera un travail complémentaire, demandé par la responsable du module, en lien avec la thématique du laboratoire pour obtenir la validation des unités d'enseignement "ergothérapie et soins à domicile" et "intervention communautaire, promotion et éducation à la santé".

Répartition entre les différentes évaluations exigées au sein du module

L'examen écrit de l'unité d'enseignement "intervention communautaire, promotion et éducation à la santé" compte pour 2/7 de la note.

L'examen écrit combiné des unités d'enseignements "soins palliatifs" et "ergothérapie et soins à domicile" compte pour 3/7 de la note.

La note obtenue aux exercices de l'unité d'enseignement, "raisonnement clinique" vaut 1/7 de la note finale du module

Le dossier écrit avec la présentation orale d'un travail de groupe (3 à 4 personnes) sur la thématique soit des soins à domicile soit de la promotion et éducation à la santé compte pour 1/7 de la note.

Toutes les unités sont notées au 1/4 de points.

Organisation temporelle

Examens écrits semaine 42 (à la fin du module)

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

7 crédits obligatoires

MONIN Michelle

112 h En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

Le dépôt du dossier et sa présentation orale se font à la semaine 42.

REMEDIATION

En cas d'une évaluation FX ou F

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation.

Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.

Le dossier est refait et rendu à l'écrit uniquement, les examens écrits sont refaits.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1^e session.

En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Organisation temporelle

Semaine 7

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

Intervention communautaire, promotion et éducation à la santé

2 crédits obligatoires

PRATS Viviane, MONIN Michelle, EIRIZ Isabel
LANDO Carmen

Unité d'enseignement

Buts

Acquérir des repères conceptuels et une méthodologie spécifique permettant d'intervenir dans des projets de promotion à la santé.

Permettre une clarification conceptuelle de la santé, de la prévention, de la promotion à la santé de l'éducation à la santé versus éducation thérapeutique et de l'intervention communautaire.

Développer des stratégies de fonctionnement dans une démarche communautaire : le travail en réseau, la démarche participative, l'empowerment.

Comprendre l'importance du diagnostic communautaire avant la planification d'une action de santé.

Acquérir des connaissances théoriques sur les modèles psycho-sociaux, sur la démarche éducative et les transférer dans les étapes de l'éducation du patient.

Reconnaître l'importance de prendre en compte les besoins et les ressources de la communauté, des patients, afin de mener des actions de promotion à la santé, de prévention et d'éducation à la santé.

Un accent particulier sera mis sur l'approche de la santé dans la population des migrants et sur la thématique prévention des addictions.

Affiner son identité professionnelle à travers ces différents concepts et développer un nouveau axe professionnel orienté vers l'accompagnement éducatif.

Contenus

Travail autour des représentations de la santé.

Apports théoriques sur les fondements et l'évolution de la promotion à la santé.

Apports théoriques sur les modèles psycho-sociaux en lien avec l'apprentissage et les comportements de santé.

Mise en évidence des différentes étapes de la démarche de l'éducation du patient et

expérimentation de certaines situations d'apprentissage.

Expérimentation de certains outils utilisés en éducation du patient.

Mise en évidence des différentes étapes de l'intervention communautaire et présentation de différents outils utilisés dans cette démarche : diagnostic communautaire, analyse de besoins, planification des actions (PRECEDE/PROCEDE), catégorisation des résultats, évaluation des actions de promotion à la santé (PREFFI).

Illustration des notions d'étude de besoins, de diagnostic communautaire, de travail en réseau ou d'actions éducatives en santé à partir de la présentation d'un dossier.

Migration et santé.

Interdisciplinarité.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

32 h

Modalités et exigences pédagogiques

Démarche participative

Cours ex cathedra

Expérimentation de certaines situations problématiques en laboratoire

Enquête sur le terrain pour le dossier.

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier que les étudiant-e-s ont compris les concepts de base de promotion à la santé et de l'éducation du patient.

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

Intervention communautaire, promotion et éducation à la santé

2 crédits obligatoires

PRATS Viviane, MONIN Michelle, EIRIZ Isabel
LANDO Carmen

Vérifier que les étudiant-e-s fassent des liens entre démarches éducatives et le changement de comportements favorable à la santé aussi bien dans la communauté en général que sur les groupes à risques.

Identifier les points saillants et les valeurs qui sont à la base d'une intervention en santé communautaire.

Modalités d'évaluation

Examen écrit

Élaboration d'un dossier avec présentation orale d'une synthèse à la classe.

Le dossier sera à choix entre l'unité d'enseignement Ergothérapie et soins à domicile et l'unité Intervention communautaire et promotion à la santé.

Critères d'évaluation

Intégration des différents concepts vu en cours.

Étude de terrain et réflexion sur l'implication de l'ergothérapeute dans le vaste champ de l'intervention communautaire et la promotion et éducation à la santé.

Organisation temporelle

Examen écrit semaine 42. Dossier (écrit et oral)
semaine 42

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

Ergothérapie et soins à domicile

3 crédits obligatoires

METRAUX Hélène, DUBRIT Suzette, DEMURGER Magali
MONIN Michelle, CUENNET Alain

Unité d'enseignement

Durée

48 h

Buts

Connaître l'évolution des soins à domicile dans le canton de Vaud.

Comprendre le fonctionnement d'un CMS.

Connaître le rôle de la consultante en ergothérapie au sein de l'OMSV.

Comprendre la spécificité du travail de

l'ergothérapeute au sein des soins à domicile.

Approfondir le rôle de l'ergothérapeute et développer son identité professionnelle dans une dynamique pluridisciplinaire à travers le programme de prévention des chutes de l'OMSV.

Comprendre l'intérêt d'une approche globale de la personne par rapport à un événement multifactoriel "la chute".

Accroître ses connaissances sur les moyens auxiliaires et développer sa capacité d'analyse afin de proposer des solutions correspondant aux besoins spécifiques de la personne dans son environnement privé.

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra

Analyse de situations

Enquête sur le terrain

Présence obligatoire aux laboratoires

Contenus

L'organisation des soins à domicile dans le canton de Vaud.

Présentation d'un programme de prévention (Pamove) dans le cadre de la prévention des chutes et de la malnutrition chez les personnes âgées de l'Organisme médico-social Vaudois et développement de la thématique du chuteur en lien avec le rôle de l'ergothérapeute.

Définition des compétences de l'ergothérapeute pour exercer dans un centre médico-social dans le canton de Vaud.

Présentation d'un guide pour l'évaluation et le choix de moyens auxiliaires et analyse de situations à partir de cet outil.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

Ergothérapie et soins à domicile

3 crédits obligatoires

METRAUX Hélène, DUBRIT Suzette, DEMURGER Magali
MONIN Michelle, CUENNET Alain

Evaluation de l'unité d'enseignement

Examen écrit semaine 42. Dossier (écrit et oral)
semaine 42

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition et la compréhension de l'organisation et du travail de l'ergothérapeute dans un service d'aide et de soins à domicile du canton de Vaud.

Vérifier la compréhension de l'approche globale de l'ergothérapeute auprès de la population des chuteurs dans une perspective de prévention et de maintien à domicile de la personne.

S'assurer que les étudiant-e-s ont compris la méthode d'analyse déterminant le choix des moyens auxiliaires ou des adaptations dans une situation de maintien à domicile.

Permettre aux étudiant-e-s d'explorer le monde des soins à domicile dans les autres cantons à travers le dossier.

Modalités d'évaluation

Examen écrit

Présentation orale d'un dossier

L'examen écrit "Ergothérapie et les soins à domicile" est combiné avec "les Soins palliatifs" à partir d'une vignette clinique.

Élaboration d'un dossier avec présentation orale d'une synthèse à la classe.

Le dossier sera à choix entre l'unité d'enseignement Ergothérapie et soins à domicile et l'unité Intervention communautaire, promotion et éducation à la santé.

Critères d'évaluation

Qualité de l'analyse de la vignette clinique et pertinence des réponses.

Qualité de la présentation orale, des informations transmises dans le dossier et des recherches effectuées.

Organisation temporelle

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

Ergothérapie et soins palliatifs

1 crédit obligatoire

BEREZIAT Marie-Paule, JAQUET Brigitte

Unité d'enseignement

Buts

Sensibiliser les étudiant-e-s aux soins palliatifs.
Informers les étudiant-e-s sur l'euthanasie et sur les directives anticipées.
Comprendre l'importance d'une prise en soins globale fondée sur les concepts éthiques fondamentaux.
Tenir compte des théories du deuil et de la séparation dans l'accompagnement du patient et de ces proches.
Développer son identité professionnelle au travers de ce concept et comprendre la nécessité d'un travail pluridisciplinaire de qualité.

Contenus

Définition et historique des soins palliatifs
Le deuil du patient et de son entourage
Notions éthiques et directives anticipées
Relation et ressources personnelles, communication, relation d'aide.
La douleur dans les soins palliatifs
Spécificités de l'ergothérapie en soins palliatifs

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra
Vidéo
Discussion

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier que les étudiant-e-s ont compris le rôle et la mission des soins palliatifs.
Vérifier que les étudiant-e-s ont intégré l'importance des aspects éthiques et d'une prise en charge pluridisciplinaire dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes en soins palliatifs
Vérifier que les étudiant-e-s ont intégré la spécificité du rôle de l'ergothérapeute dans les soins palliatifs.

Modalités d'évaluation

Participation de l'étudiant aux cours
Examen écrit combiné avec l'unité d'enseignement "ergothérapie et les soins à domicile" à partir d'une vignette clinique.

Critères d'évaluation

Capacité à se mobiliser autour de la vignette clinique et à proposer une intervention pertinente.

Organisation temporelle

Semaine 42

Filière de formation des ergothérapeutes

Ergothérapie en santé communautaire (Advanced Core)

Raisonnement clinique

1 crédit obligatoire

MEYER Sylvie

Unité d'enseignement

Buts

Connaître et repérer les diverses formes du raisonnement professionnel décrites en ergothérapie.

Contenus

La démarche clinique et les raisonnements qui la sous-tendent

Three-track mind, 5 tracks, pratiques probantes, éléments explicites et tacites, connaissances formelles et informelles

Raisonnements procéduraux ou scientifiques chez les ergothérapeutes

Raisonnements pragmatiques en relation avec le contexte de travail de l'ergothérapeute

Raisonnements interactifs ou interpersonnels en relation avec l'ajustement de la relation

Raisonnements conditionnels et contexte de l'utilisateur

Raisonnements éthiques, jugements de valeur et valeurs en oeuvre dans ceux-ci

Le rôle des récits dans les thérapies et les pratiques professionnelles; diversités des récits

Le rôle de l'expérience; du noviciat à l'expertise

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra

exercice

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier la saisie de concepts enseignés et leur repérage dans les réflexions des étudiant-e-s.

Modalités d'évaluation

Evaluation sur la base des exercices rendus

Critères d'évaluation

Capacité à repérer les éléments divers sur lesquels les raisonnements portent

Capacité à inférer les raisonnements tenus.

Organisation temporelle

Au fil du cours. Les exercices sont rendus en semaine 42

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)

21 crédits obligatoires

MEYER Sylvie

14 semaines ; deux fois deux jours consécutifs d'analyse de pratique sont placés dans le stage. Un jour est placé à la fin du stage.

MODULE

Buts du module

La deuxième période de formation pratique met particulièrement l'accent sur la pratique scientifiquement fondée (EBP), l'emploi des cadres de référence et des modèles, ainsi que la capacité à saisir des situations complexes et à les problématiser.

Compétences visées

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie, ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.
- B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.
- C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.
- D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.
- E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.
- F. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels dans le cadre d'organisations ou d'institutions.
- G. Identifier les éléments sociaux, économiques, politiques, légaux ou institutionnels qui influencent les pratiques de l'ergothérapie et s'y ajuster.
- H. Etre autonome et responsable sur le plan éthique, déontologique et légal dans l'exercice de la profession.
- I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

Thèmes

- Engagement dans les activités d'un service d'ergothérapie:
- Suivre des cas en appliquant des principes de la pratique scientifiquement fondée.
- Utiliser les cadres de référence et les modèles appris durant la formation à l'école ou enseignés par les praticiens formateurs et les praticiennes formatrices à la détermination des problématiques.
- Déterminer et utiliser des procédures pertinentes d'évaluation.
- Produire des plans et des programmes de traitement pertinents aux usagers, à leurs occupations, à leur maladie et à leur contexte de vie.
- Prévoir, organiser, effectuer, ajuster et évaluer des séances d'ergothérapie en faisant progresser l'intervention.
- Remplir les tâches administratives et de gestion usuelles des ergothérapeutes (dossiers, fournisseurs, assurances).
- Intégrer avec les autres professionnels de l'institution.

Contenu

- Dossier thématique clinique
- Formation pratique de niveau II Transition
- Analyses de pratique
- Formation pratique niveau II Transition à l'étranger
- Préparation aux objectifs

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)

21 crédits obligatoires

MEYER Sylvie

14 semaines ; deux fois deux jours consécutifs d'analyse de pratique sont placés dans le stage. Un jour est placé à la fin du stage.

Modalités pédagogiques

Apprentissages effectués sous supervision directe des praticiens formateurs, praticiennes formatrices, conformément aux "Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergothérapie de la hes-so " ainsi qu'au "Contrat pédagogique tripartite".

Intégration de l'étudiant-e aux différentes activités du service.

Les objectifs de formation pratique sont préparés en classe.

Les étudiant-e-s doivent rencontrer leur praticienne-formatrice, praticien-formateur avant le début de la période de formation pratique en vue d'élaborer les objectifs d'apprentissage.

Au terme de la première semaine, le contrat pédagogique tripartite et les attentes de compétences sont établis.

Au fil de la période le praticien formateur ou la praticienne formatrice ajuste son encadrement aux besoins de l'étudiant-e. Il ou elle peut procéder par démonstrations, explications, observations, indications, demandes d'auto-évaluation, expérimentations, demandes de recherche de documentation ou d'information,...

Les analyses de pratique comprennent deux jours en cours de stage et un jour au terme de celui-ci.

Présence obligatoire en formation pratique et aux analyses de pratique sous réserve de 15 j. ouvrables d'arrêt maladie sur l'ensemble du niveau II.

Situation et liens dans le programme

Semestre 5

Conditions pré-requises

Obtention des ECTS de la formation pratique de niveau I

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)

21 crédits obligatoires

MEYER Sylvie

14 semaines ; deux fois deux jours consécutifs d'analyse de pratique sont placés dans le stage. Un jour est placé à la fin du stage.

EVALUATION

Buts de l'évaluation

L'évaluation vérifie que l'étudiant-e a acquis les compétences requises pour ce niveau de stage, en particulier les démarches débouchant sur une pratique probante et l'intégration explicite des cadres de référence et des modèles de pratique dans les interventions.

Modalités d'évaluation

L'évaluation de la partie pratique du module est confiées aux praticiens formateurs ou formatrices, sur la base du "Formulaire d'évaluation de la formation pratique" et du "Contrat pédagogique tripartite". L'évaluation des analyses de pratique et du dossier thématique clinique sont réalisées par les enseignant-e-s de l'école.

L'absence aux analyses de pratique quelle qu'en soit la raison entraîne un 0. Un travail compensatoire peut être négocié avec l'enseignant-e.

Un dossier thématique clinique (DTC) et/ou un rapport de stage non rendus à la semaine 27 entraînent une F au module de formation pratique II. Si le dossier thématique contribue à l'échec du module, il peut être corrigé.

Répartition entre les différentes évaluations exigées au sein du module

La formation pratique vaut 17 ECTS; 17/21 de la note du module.

Les analyses de pratique valent 2 ECTS; 2/21 de la note du module.

Le dossier thématique clinique vaut 2 ECTS; 2/21 de la note.

Les trois unités de cours sont notées au 1/4 de points.

Critères d'évaluation

Capacités de l'étudiant-e à :

mener des interventions et les justifier dans des cas usuels,

mobiliser les cadres de référence et les modèles pertinents aux diverses situations, problématiser des situations complexes et changeantes,

trouver et utiliser adéquatement les preuves scientifiques de ses démarches, développer une petite recherche de terrain.

Organisation temporelle

L'évaluation finale de la partie clinique est effectuée au début de la dernière semaine du stage en présence de l'enseignant-e de l'école si le praticien formateur ou la praticienne formatrice envisage un échec.

Les rapports doivent être rendus pour les analyses de pratique.

Le dossier thématique est déposé en semaine 15.

Le rapport de stage dans son état final est envoyé la dernière semaine de stage (5)

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)

21 crédits obligatoires

MEYER Sylvie

14 semaines ; deux fois deux jours consécutifs d'analyse de pratique sont placés dans le stage. Un jour est placé à la fin du stage.

REMIEDIATION

En cas d'une évaluation FX ou F

Conformément aux Directives de formation pratique, l'étudiant-e effectue une troisième période de formation pratique de niveau II et réalise ensuite une quatrième période de formation pratique de niveau III à la fin de sa formation.

Organisation temporelle

La période de formation pratique de niveau III doit être réalisée dans un délai de trois ans après la fin du 6^{ème} semestre.

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)**Formation pratique de niveau II Transition**

17 crédits obligatoires

Unité d'enseignement**Buts**

S'entraîner aux pratiques de l'ergothérapie

Contenus

Engagement dans les activités d'un service d'ergothérapie.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

14 semaines

Modalités et exigences pédagogiques

Expérimentations et exercice de l'ergothérapie dans des conditions réelles de pratique.

Encadrement par des praticiens formateurs et des praticiennes formatrices.

Evaluation de l'unité d'enseignement**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'atteinte des 7 compétences de formation pratique telles qu'elles sont attendues pour ce niveau II de stage dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique rempli par le praticien formateur ou la praticienne formatrice.

1. Évaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap
2. Organiser et réaliser les séances ou les activités de traitement dans tous les types d'interventions.
3. Conduire et adapter des démarches d'évaluation,

de traitement, de prévention et de promotion de la santé.

4. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle .

5. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.

6. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels dans le cadre d'organisations ou d'institutions.

7. Etre autonome et responsable sur le plan éthique, déontologique et légal dans l'exercice de la profession et contribuer à l'essor de la profession.

Modalités d'évaluation

Orale, à partir du formulaire d'évaluation de la formation pratique et sous la supervision du praticien formateur, de la praticienne formatrice, conformément aux "Directives d'application de la formation pratique de la filière bachelor en ergotherapie de la hes-so ", ainsi qu'au contrat pédagogique tripartite.

Au début de la formation pratique, le praticien formateur ou la praticienne formatrice, en consultant l'étudiant-e et en tenant compte des objectifs qu'il ou elle a rédigé, établit les attentes et les précise sur le formulaire d'évaluation de la formation pratique.

Au milieu de la période de formation pratique, une évaluation intermédiaire est faite. Toute évaluation négative à mi-stage nécessite la visite immédiate de l'enseignant-e de l'école.

A la fin de la période de formation pratique, le praticien formateur ou la praticienne formatrice évalue les performances de l'étudiant-e et les compare aux attentes. Toute évaluation négative en fin de stage nécessite la visite immédiate de l'enseignant-e de l'école.

Tous les éléments d'information concernant l'évaluation de la formation pratique figurent dans le

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)

Formation pratique de niveau II Transition

17 crédits obligatoires

"manuel d'utilisation du formulaire d'évaluation de la formation pratique".

Critères d'évaluation

Capacité à :

Intégrer réciproquement des connaissances théoriques et pratiques.

Mener de manière autonome des démarches simples d'évaluation et d'intervention.

Identifier et utiliser des cadres de références pertinents aux diverses situations.

Développer des articulations entre les cadres de référence théorique ou les modèles de pratique et la problématique de la personne.

Rechercher des fondements scientifiques utiles à l'évaluation et au traitement.

Développer une compréhension globale de la situation des usagers qui mette en relation les éléments du complexe personne-environnement-occupation.

Entrer en relation et à faire face à des usagers dans des situations psychiques et mentales difficiles.

Organisation temporelle

L'évaluation finale est effectuée au début de la dernière semaine du stage en présence de l'enseignant de l'école si le praticien formateur ou la praticienne formatrice envisage un échec.

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)**Analyses de pratique**

2 crédits obligatoires

RAY-KAESER Sylvie, MARGOT CATTIN Isabel
STUCKI Virginie, BONETTI Cristina**Unité d'enseignement****Buts**

Favoriser les apprentissages à effectuer en formation pratique en particulier dans les domaines de l'emploi des cadres de référence et des modèles et de la problématisation des cas complexes.

Développer des pratiques probantes.

Contenus

Les thèmes qui sont l'objet des analyses de pratique sont amenés par les étudiant-e-s et sont issus de leur expérience ou de leur rapport de stage. Les enseignants privilégient parmi ceux-ci, ceux qui portent sur la complexité des situations, la pratique probante et l'emploi des cadres de référence et des modèles.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

2x2 jours durant le stage et un jour au retour du stage
; une visite de stage

Modalités et exigences pédagogiques

Présence obligatoire contrôlée. 3 groupes d'étudiant-e-s sont constitués

Discussions, débats

Travaux de groupe

Analyse de pratique

Tutorat

Rédaction d'un rapport de stage présentant une analyse de cas.

Visite de stage avec signature du contrat pédagogique tripartite.

La description des analyses de pratique et du rapport de stage figurent dans le document "Analyse de pratique et dossier thématique clinique niveau II".

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)

Analyses de pratique

2 crédits obligatoires

RAY-KAESER Sylvie, MARGOT CATTIN Isabel
STUCKI Virginie, BONETTI Cristina

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité à tirer profit de sa période de formation pratique.

Modalités d'évaluation

Précisées sur le "Formulaire d'évaluation de l'analyse de pratique et du rapport de formation pratique (NIVEAU II)".

Critères d'évaluation

Présence

L'absence aux analyses de pratique quelle qu'en soit la raison entraîne un 0. Un travail compensatoire peut être négocié avec l'enseignant.

Signature du contrat pédagogique tripartite.

Qualité de la participation aux analyses de pratique.

Qualité du rapport de stage en cours de production et définitif.

La non reddition du rapport de stage au delà de la semaine 27 entraîne un F à la période de formation pratique de niveau II.

Organisation temporelle

Durant les sessions d'analyses de pratique.

Filière de formation des ergothérapeutes

Formation pratique II (Intermediate Core)

Dossier thématique clinique

2 crédits obligatoires

RAY-KAESER Sylvie, MARGOT CATTIN Isabel
STUCKI Virginie

Unité d'enseignement

Buts

Approfondir un objet rencontré pendant le stage.
Mener une collecte de données sur le terrain du stage.

Contenus

Le second dossier thématique clinique (DTC II) est un document d'une quinzaine de pages portant sur l'observation d'un aspect lié à la pratique.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Modalités et exigences pédagogiques

Les thèmes du dossier sont discutés lors des analyses de pratique et au besoin lors de la visite de stage avec le praticien ou la praticienne formatrice. Les étudiant-e-s communiquent leur plan et le font valider par l'enseignant-e responsable.

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Evaluer la capacité à mener une collecte de donnée sur un objet intéressant la pratique.

Critères d'évaluation

Choix des sources documentaires
Qualité de la rédaction
Qualité de l'énoncé du sujet
Pertinence et qualité du développement théorique
Pertinence des informations issues du terrain et qualité de leur présentation
Qualité des synthèses et des réflexions personnelles.

Organisation temporelle

Délai de reddition semaine 15 ; après la semaine 27 , le DTC est échoué et entraîne l'échec de la période de formation pratique de niveau II.

Filière de formation des ergothérapeutes

Evaluation et intervention en santé mentale (Advanced Core)

5 crédits obligatoires

STUCKI Virginie

96 h

MODULE

Buts du module

Approfondir les connaissances en neuropsychologie, en santé mentale, afin d'affiner les évaluations et d'optimiser les interventions de l'ergothérapeute auprès des usagers.

Approfondir les connaissances des techniques d'évaluation et d'interventions auprès d'enfants avec des troubles envahissants du développement (TED).

Acquérir des connaissances de base sur les évaluations et les interventions psychosociales auprès d'adultes avec un handicap mental.

Approfondir les connaissances des techniques d'évaluation et d'interventions auprès de populations spécifiques en psychiatrie et santé mentale adulte.

Compétences visées

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.
- B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.
- C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.
- E. Communiquer et collaborer avec les usager·ère·s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.
- F. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels dans le cadre d'institutions.

Contenu

Handicap mental
Évaluation et intervention en santé mentale
Évaluation et intervention en neuropsychologie
Evaluation et intervention auprès d'enfants

Modalités pédagogiques

Cours ex cathedra
Séminaire
Apprentissage par problème
Exercices

Situation et liens dans le programme

Semestre 4

Filière de formation des ergothérapeutes

Evaluation et intervention en santé mentale (Advanced Core)

5 crédits obligatoires

STUCKI Virginie

96 h

EVALUATION

Buts de l'évaluation

L'évaluation vise à vérifier l'acquisition des contenus de la thématique étudiée dans chaque unité d'enseignement.

Modalités d'évaluation

Présentations orales, dossiers

Présence et participation

Participation obligatoire aux cours "Evaluation et intervention auprès d'enfants", "Evaluation et intervention en neuropsychologie", "Handicap mental" et "Evaluation et intervention en santé mentale".
Au-delà de 4 heures d'absence par ECTS (25%) par unité d'enseignement, un travail complémentaire sera demandé à l'étudiant par le responsable de module pour la validation du module.

Répartition entre les différentes évaluations exigées au sein du module

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation.
L'unité d'enseignement, Evaluation et intervention en santé mentale compte pour 1/2 de la note du module.
Pour les trois autres unités d'enseignement, Evaluation et intervention en neuropsychologie, Evaluation et intervention auprès d'enfants et Handicap mental, les étudiant-e-s, en groupe ou individuellement, choisiront une des trois unités sur laquelle ils ou elles seront évalué-e-s (avec un nombre minimum de 11 étudiant-e-s par unité d'enseignement). Cette évaluation compte pour 1/2 de la note du module.

Organisation temporelle

Semaine 27 ou au fil du cours suivant les unités

Filière de formation des ergothérapeutes

Evaluation et intervention en santé mentale (Advanced Core)

5 crédits obligatoires

STUCKI Virginie

96 h

REMEDIATION

En cas d'une évaluation FX ou F

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation.

Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.

Les dossiers sont corrigés et complétés.

Les présentations orales sont complétées par écrit.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s, le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point) avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.

En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est refait, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module refait et l'arrêt de la formation.

Organisation temporelle

Semaine 37

Filière de formation des ergothérapeutes

Evaluation et intervention en santé mentale (Advanced Core)

Evaluation et intervention auprès d'enfants

ROSSINI Emmanuelle

Unité d'enseignement

Buts

Apprendre à mener des évaluations ergothérapeutiques auprès d'enfants avec un Trouble envahissant du développement (TED)
Connaître différentes techniques d'interventions auprès de cette population.

Contenus

Premières évaluations ergothérapeutiques (aspects sensoriels, troubles du comportement, cognition sociale, niveau ludique, fonctions exécutives, autonomie dans la vie quotidienne).
Techniques d'interventions : cognitivo-comportementales ou psychoéducatives (Teacch, ABA), sensorielles, de développement de la cognition sociale et des capacités ludiques.

Nombre d'étudiant-e-s

35

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra
Travail à partir de vignettes cliniques
Lectures
Participation obligatoire

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à mobiliser les éléments enseignés à partir d'une situation clinique spécifique.

Modalités d'évaluation

Dossier construit, par groupe de deux, à partir d'une situation clinique.

Critères d'évaluation

Qualité de l'analyse et de la réflexion.

Organisation temporelle

Semaine 26

Filière de formation des ergothérapeutes

Evaluation et intervention en santé mentale (Advanced Core)

Évaluation et intervention en neuropsychologie

1 crédit obligatoire

LEROY Rosario

Unité d'enseignement

Buts

Interpréter un bilan neuropsychologique.
Mettre en évidence les éléments pertinents pour mieux cerner la situation du patient et orienter les évaluations ergothérapeutiques.
Elaborer un plan de traitement adapté.

Contenus

Différents troubles neuropsychologiques et leurs répercussions sur l'activité et la participation du patient.
Collaboration des ergothérapeutes et des neuropsychologues.

Nombre d'étudiant-e-s

35

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra
Travail à partir de vignettes cliniques
Participation obligatoire

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérification de la capacité des étudiant-e-s à faire le lien entre les éléments théoriques et les modalités d'intervention à partir d'une situation clinique spécifique.

Modalités d'évaluation

Préparation d'un dossier par groupe de deux étudiant-e-s à partir d'un cas clinique.

Critères d'évaluation

Qualité de l'analyse de la situation
Capacité à se mobiliser autour de la vignette proposée

Organisation temporelle

Semaine 25

Filière de formation des ergothérapeutes

Evaluation et intervention en santé mentale (Advanced Core)

Handicap mental

1 crédit obligatoire

FERNANDEZ Vlad

Unité d'enseignement

Buts

Acquisition de connaissances de base en ce qui concerne le handicap psycho-social lié, soit aux troubles psychiques persistants et potentiellement invalidants, soit au retard mental (déficience intellectuelle).

Compréhension de l'interdisciplinarité ergothérapeute-équipe soignante et éducative dans ce contexte.

Contenus

Déficience mentale, troubles psychiques et handicap psycho-social

Psychiatrie communautaire, réhabilitation

Evaluations et interventions (projet)

Collaboration interdisciplinaire et travail en réseau

Nombre d'étudiant-e-s

35

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Enseignement interactif

Apprentissage par problème (clinique)

Participation obligatoire

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Appliquer les éléments vus en cours à une situation clinique spécifique.

Modalités d'évaluation

Préparation d'un cas clinique par groupe et présentation orale.

Critères d'évaluation

Qualité de l'analyse et de la réflexion

Organisation temporelle

Durant le cours

Filière de formation des ergothérapeutes

Evaluation et intervention en santé mentale (Advanced Core)

Évaluation et intervention en santé mentale

3 crédits obligatoires

MANIDI Marie-José, FLEURY François

PFISTER EL MALIKI Anne-Catherine, HOLZER STEINER Marcelle, PERRIRAZ-BOURRY Magali,
SCHULER Roger, STUCKI Virginie, ZANCHETTIN Caroline, BONETTI Cristina, BAUDINAT

Unité d'enseignement

Buts

Approfondir ses connaissances et développer ses compétences dans le domaine des évaluations et des interventions psychosociales complexes en psychiatrie et santé mentale.

Contenus

L'évaluation ergothérapeutique en psychiatrie et santé mentale.

Outils d'évaluation selon différents cadres de référence et modèles de pratique: MCRO, outils MOHO, outils TCC et Bio-Psycho-Sociaux.

Interventions en soins aigus (psychiatrie) et en réhabilitation (santé mentale).

Interventions auprès d'usagers ayant des troubles spécifiques (dépendances, troubles bipolaires).

Interventions auprès de populations spécifiques (adolescents, personnes âgées, migrants)

Approche sociale et communautaire en réhabilitation.

Evaluation et intervention dans des situations complexes en psychiatrie et santé mentale.

Nombre d'étudiant-e-s

35

Durée

48 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra

Séminaire

Participation obligatoire

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à faire des liens entre des données cliniques et les modalités d'évaluations et d'interventions en ergothérapie (en lien avec un cadre de référence), à partir d'une situation spécifique d'un usager ou d'une usagère.

Modalités d'évaluation

Travail en groupe de trois personnes et examen oral

Types de contenu

Travail sur des propositions d'interventions complexes et des instruments de mesures proposés en cours.

Critères d'évaluation

Cohérence de l'ensemble de la démarche proposée (évaluation et intervention).

Pertinence des contenus de l'évaluation et application des outils d'évaluation (référentiel théorique et méthodologie, présentation, résultats possibles compte tenu de la situation clinique)

Pertinence des contenus de l'intervention (cadre de référence, compréhension des concepts, richesse et pertinence des modalités de traitement).

Capacités à répondre aux questions posées à partir du document rendu.

Organisation temporelle

Présentation orale en classe avec synthèse écrite présentée en semaine 18.

Filière de formation des ergothérapeutes

Communication et technologie (Advanced Core)

6 crédits obligatoires

BERTRAND LEISER Martine

96 h

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

MODULE

Buts du module

Maîtriser des méthodes d'analyses de données, de présentation et de diffusion de résultats.

Être en mesure de communiquer adéquatement dans des situations d'usager complexes.

Maîtriser les principes de base pour l'adaptation de systèmes informatiques et électroniques.

Connaître les fonctions d'accessibilité et d'adaptation des logiciels courants et connaître des logiciels spécialisés.

Connaître des moyens de promotion de la profession.

Compétences visées

A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.

B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.

C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.

E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.

F. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels dans le cadre d'organisations ou d'institutions.

I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

Thèmes

Analyses de données, interprétation et diffusion de résultats; technologie et adaptation; communication et interdisciplinarité; promotion de l'ergothérapie.

Contenu

Recherche : analyse et communication

Technologie et adaptation

Communication professionnelle en santé: habiletés relationnelles avancées

Promotion de l'ergothérapie

Modalités pédagogiques

Cours magistraux

Travaux pratiques

Ateliers en groupe

Situation et liens dans le programme

Semestre 4

Filière de formation des ergothérapeutes

Communication et technologie (Advanced Core)

6 crédits obligatoires

BERTRAND LEISER Martine

96 h

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

EVALUATION

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances relatives aux enseignements dispensés dans les unités de cours.

Présence et participation

L'évaluation ayant lieu durant le cours, la présence aux cours est obligatoire pour l'unité d'enseignement Technologie et adaptation et l'unité d'enseignement Promotion de l'ergothérapie.

La participation étant un critère d'évaluation, la présence aux cours est obligatoire pour l'unité d'enseignement Communication professionnelle en santé.

Répartition entre les différentes évaluations exigées au sein du module

Les unités sont évaluées séparément.

La note finale du module est calculée proportionnellement aux crédits des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation.

Toutes les unités sont notées au 1/4 de point.

Organisation temporelle

Semaine 27 ou au fil du cours suivant les unités

REMEDICATION

En cas d'une évaluation FX ou F

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation.

Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.

Si l'échec au module est entraîné par l'échec à l'unité d'enseignement Technologie et adaptation suite à une absence, un dossier sur une thématique proposée est réalisé. Si l'échec au module est entraîné par l'échec à l'unité d'enseignement Promotion de l'ergothérapie suite à une absence à la présentation orale, un dossier qui présente le projet est réalisé.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiées avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

Toute note inférieure à E à la remédiation entraîne la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Organisation temporelle

Semaine 37

Filière de formation des ergothérapeutes

Communication et technologie (Advanced Core)**Recherche : analyse et communication**

2 crédits obligatoires

GABEREL Pascal Eric, BERTRAND LEISER Martine

Unité d'enseignement**Buts**

Approfondir et mettre en pratique les méthodes d'analyses de données qualitatives. Connaître les principales lignes directrices permettant une communication efficace en recherche, de la présentation du protocole de recherche à l'interprétation et à la diffusion de résultats.

Compétences visées

A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.

I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

Contenus

Analyse des données qualitatives

Protocole de recherche

Présentation, analyse, interprétation et diffusion des résultats

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

28 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours magistraux

Travaux pratiques

Evaluation de l'unité d'enseignement**Buts de l'évaluation**

Vérifier la capacité à appliquer des méthodes d'analyse de données qualitatives.

Vérifier les connaissances relatives à l'interprétation, la présentation et la diffusion des résultats de travaux de recherche.

Modalités d'évaluation

Deux dossiers.

Un premier dossier d'analyses qualitatives comprenant : une hypothèse ou une question soluble par une analyse qualitative, une transcription ou mise en forme des données nécessaires, deux propositions de codage hiérarchique, une analyse qualitative au moins bivariée répondant à la question, une présentation des conclusions à tirer de ce processus d'analyse.

Un second dossier présentant la réalisation d'un résumé, d'un tableau et d'un graphique.

Critères d'évaluation

Pour le premier dossier: les choix fait à chaque étape devant permettre de mener à bien toute l'analyse et de tester valablement l'hypothèse ou de répondre à la question. Pour le second dossier: qualité d'exécution, précision et exactitude.

Organisation temporelle

Semaine 27

Filière de formation des ergothérapeutes

Communication et technologie (Advanced Core)

Technologie et adaptation

2 crédits obligatoires

LALANDE Ange-David, SCHABAILLE Arnaud
MAGNIN Yvan, BADOUX Claude-Alain

Unité d'enseignement

Buts

Connaître du matériel, des logiciels et appareils favorisant la participation sociale de personnes ayant une ou des déficiences.

Concevoir un contacteur.

Adapter un poste de travail informatique.

Compétences visées

A. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.

D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.

Contenus

Possibilités d'adaptation des systèmes d'exploitation, des logiciels et du matériel informatique courants en vue d'augmenter la participation de personnes ayant des déficiences de l'appareil locomoteur et du mouvement, des yeux ou de la parole.

Programmes, logiciels et appareils spécifiques pour la communication, l'apprentissage, le travail, les loisirs (essentiellement) destinés à des personnes ayant des déficiences de l'appareil locomoteur et du mouvement, des yeux ou de la parole.

Notions de domotique.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

40 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours magistraux

Travaux pratiques

Filière de formation des ergothérapeutes

Communication et technologie (Advanced Core)

Technologie et adaptation

2 crédits obligatoires

LALANDE Ange-David, SCHABAILLE Arnaud
MAGNIN Yvan, BADOUX Claude-Alain

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des compétences.

Modalités d'évaluation

Confection d'un contacteur

Adaptation d'une souris

Evaluation d'une situation et propositions d'adaptation.

Critères d'évaluation

Qualité des analyses, des solutions et des réalisations.

Organisation temporelle

Les évaluations ont lieu durant les cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Communication et technologie (Advanced Core)

Communication professionnelle en santé: habiletés relationnelles avancées

1 crédit obligatoire

OPPIZZI Luca

Unité d'enseignement

Buts

Développer des compétences approfondies dans le domaine des habiletés relationnelles, en vue de la gestion des cas dits difficiles.

Compétences visées

E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.

Contenus

Techniques avancées d'entretien (protocoles divers et approfondissement de l'entretien motivationnel, investigation appréciative).

Application des techniques à l'aide de jeux de rôles.
Etudes de cas complexes rapportés par les étudiant-e-s.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Ateliers en groupe

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité à communiquer dans une situation clinique.

Vérifier la capacité à analyser une situation clinique sous l'angle d'une des techniques de la communication vues en classe.

Modalités d'évaluation

Présence et participation

Production d'un journal de bord (déposé sur Moodle)

Présentation d'un cas clinique sous forme de document écrit de trois pages maximum.

Critères d'évaluation

Qualité et pertinence de l'analyse du cas clinique à l'aide des concepts de communication vus en classe.

Organisation temporelle

Semaine 27

Filière de formation des ergothérapeutes

Communication et technologie (Advanced Core)

Promotion de l'ergothérapie

1 crédit obligatoire

BERTSCHI Virginie

Unité d'enseignement**Buts**

Connaître des stratégies de marketing pour promouvoir efficacement la profession.
Identifier les différents publics cibles et les actions de promotion spécifiques.

Compétences visées

I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

Contenus

Stratégies de marketing
Supports promotionnels
Publics cibles

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

12 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours magistraux
Travaux pratiques

Evaluation de l'unité d'enseignement**Buts de l'évaluation**

Vérifier la capacité à appliquer des actions de promotion de l'ergothérapie tenant compte du public cible et des stratégies de marketing présentées.

Modalités d'évaluation

Production en groupes d'un flyer présentant un service d'ergothérapie.
Présentation du flyer et de sa conception devant la classe (10 minutes)

Critères d'évaluation

Qualité des contenus du flyer en fonction du public cible
Qualité de la forme du flyer
Qualité de la présentation orale

Organisation temporelle

Remise du travail le 4 juin et présentation le 16 juin 2010

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

17 crédits optionnels

MARGOT CATTIN Isabel

10 ECTS sur les 18 ECTS offerts En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

MODULE**Buts du module**

Les étudiant-e-s approfondissent ou prennent connaissance des traitements et des techniques d'intervention en ergothérapie.

Ils et elles approfondissent des enseignements reçus dans les années précédentes et enrichissent leurs connaissances dans des domaines spécifiques.

Compétences visées

A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.

B. Conduire et adapter des démarches d'évaluation, de traitement, de prévention et de promotion de la santé.

C. Evaluer les fonctions physiques et psychologiques, les déficiences et les capacités, les facteurs personnels et environnementaux, les activités et leurs limitations, ainsi que la participation sociale et le handicap.

D. Maîtriser les techniques et les méthodes de traitement relatives à la pratique de l'ergothérapie.

E. Communiquer et collaborer avec les usager-ère-s, la famille et les proches dans la perspective d'une approche centrée sur le client.

F. Travailler en équipe et collaborer avec d'autres professionnels dans le cadre d'organisations ou d'institutions.

I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

Thèmes

Les techniques et les activités de traitement dans différents domaines de l'ergothérapie.

Contenu

Activité spéciale : professeure invitée Gail Whiteford

Rééducation sensitive

Pathologie de la main

TCC et ergothérapie

Dossier thématique et activités spéciales

Approfondissement en approche centrée sur le client

Communication professionnelle en santé : processus de groupe 2

Masques en plâtre et papier

Activités textiles

Activités picturales

Orthèse de posture pour la position assise

Positionnement fauteuil roulant

Modalités pédagogiques

Les étudiant-e-s choisissent les unités qu'ils ou elles veulent suivre de manière à obtenir 10 ECTS et s'y inscrivent. Les étudiant-e-s inscrits sont tenus de suivre les unités choisies.

Cours ex cathedra

Laboratoires

Recherches documentaires

Séminaire

Situation et liens dans le programme

Semestre 4

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

17 crédits optionnels

MARGOT CATTIN Isabel

10 ECTS sur les 18 ECTS offerts En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

EVALUATION

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances et des savoirs techniques dispensées dans les unités.

Modalités d'évaluation

Participation attestée.

Réalisation de dossiers.

Evaluation orale.

Examen écrit.

spéciales pour obtenir 10 ECTS, la note du module n'est pas calculée, mais le module n'est pas en remédiation.

Présence et participation

La participation aux cours à option est obligatoire. En cas d'absence justifiée par un certificat médical, un travail complémentaire doit être réalisé par l'étudiant-e.

Répartition entre les différentes évaluations exigées au sein du module

Chaque unité est évaluée.

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement dans lesquelles l'étudiant-e est inscrit-e. Toutes les unités sont notées au 1/4 de point.

Organisation temporelle

L'organisation temporelle est mentionnée par chaque intervenant-e durant les cours.

Les dossiers ou productions demandés à l'étudiant-e doivent être rendus au ou à la responsable de module, au plus tard pour la semaine 27.

Les dossiers thématiques et comptes rendus d'activités spéciales rendus avant la semaine 27 sont comptabilisés.

Les séminaires ont lieu durant les heures d'enseignement, leur préparation durant les heures de travail étudiant-e.

Si l'étudiant-e n'a pas présenté suffisamment de cours ou de dossiers thématiques et d'activités

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

17 crédits optionnels

MARGOT CATTIN Isabel

10 ECTS sur les 18 ECTS offerts En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

REMIEDIATION**En cas d'une évaluation FX ou F**

La note du module est calculée lorsque 10 ECTS au minimum peuvent être comptabilisés. Toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1^e session. Les dossiers thématiques sont corrigés. Les ECTS des dossiers non rendus ne sont pas comptabilisés.

Les dossiers techniques et les analyses sont complétés et corrigés.

Les objets partiellement faits sont terminés.

Organisation temporelle

La remédiation n'intervient pas avant que les 10 ECTS puissent être considérés.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Activité spéciale : professeure invitée Gail Whiteford

1 crédit optionnel

WHITEFORD Gail

Option

Contenus

Les contenus seront élaborés avec la professeure invitée et transmis aux étudiants ultérieurement.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 38

Durée

16 h.

Evaluation de l'option

Modalités d'évaluation

La participation au cours est attestée.

Critères d'évaluation

La note du module sera attribuée à l'unité d'enseignement.

Organisation temporelle

Pendant le cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Rééducation sensitive

1 crédit optionnel

SPICHER Claude, DESFOUX Nadège

Option**Buts**

Réunir les savoirs en matière de sensibilité cutanée issue de la neurologie périphérique et centrale.
Lors de douleurs neuropathiques, dépister, évaluer et rééduquer les troubles de la sensibilité cutanée pour diminuer les symptômes douloureux.
Faire des ponts entre la réhabilitation, l'anatomo-physiopathologie et les neurosciences.

Contenus

Outils et méthodologie du bilan diagnostique des troubles de la sensibilité cutanée.
Méthodes de rééducation des troubles de base dans le cadre de lésions périphériques ou centrales.
Définitions, évaluation, rééducation et prévention des complications douloureuses.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 38

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra
Observation de traitement
Travaux pratiques

Evaluation de l'option**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des connaissances en rééducation sensitive.

Modalités d'évaluation

Examen écrit de type QCM de 1 heure portant sur le contenu du cours.

Critères d'évaluation

Exactitude des réponses.

Organisation temporelle

Semaine 27

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Pathologie de la main

2 crédits optionnels

JUCKER Jenny

Option**Buts**

Approfondissement des connaissances et développement des compétences dans le domaine des interventions auprès des personnes souffrant des conséquences de lésions de la main.
Développer une pratique scientifiquement fondée.
Développer des capacités de communication de contenus scientifiques.

Contenus

Approfondissement de l'anatomie et de la physiologie du membre supérieur en particulier du poignet et de la main, des connaissances de la pathologie, des bilans et des techniques de traitement.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 18

Durée

24 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra
Séminaire.

Evaluation de l'option**Buts de l'évaluation**

Vérifier la capacité à développer et à rapporter des éléments d'une pratique scientifiquement fondée.

Modalités d'évaluation

Rédaction d'un résumé et présentation orale de 12 minutes faite en groupe de 2 ou 3 personnes devant la classe.

Les groupes se répartissent librement les sujets à partir de documents indiqués par l'enseignante et cherchés par les étudiant-e-s. La présentation simule un congrès, elle est soutenue par un support informatique.

Critères d'évaluation

Compréhension du sujet
Qualité des contenus et de la présentation.

Organisation temporelle

Les résumés sont remis avant la fin des cours.
La présentation est réalisée durant la semaine d'examen (sem 27).

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

TCC et ergothérapie

1 crédit optionnel

MUNCH Laurent

Option**Buts**

Développer ses compétences dans le domaine des interventions auprès des personnes en éveil de coma.

Contenus

Eveil de coma : Définition, étiologie, épidémiologie, instruments de mesure (échelle de Glasgow, classification de Glasgow, etc.), prévention, intervention, modèles de pratique, principes et techniques, positionnement et activités de la vie quotidienne, approche interdisciplinaire.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 38

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra

Exercices (positionnement).

Evaluation de l'option**Buts de l'évaluation**

Vérifier les connaissances acquises.

Modalités d'évaluation

Examen écrit.

Critères d'évaluation

Exactitude des réponses.

Organisation temporelle

Semaine 27

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Dossier thématique et activités spéciales

5 crédits optionnels

Option

En fonction des activités spéciales

Buts

Approfondir une thématique traitée dans les enseignements dispensés.

Intégrer les différentes connaissances dans une perspective professionnelle.

Tirer profit d'une expérience personnelle.

Contenus

Dossier thématique

Les thèmes et les concepts développés dans les modules de l'année académique. Quelques exemples :

synthèse de documents proposés par l'enseignant, analyse de situations de clients sous l'angle d'une discipline,

approfondissement d'un thème du cours à travers une revue de la littérature,

travail de recherche documentaire dans des bases de données et de présentation,

travail de collecte et de présentation d'informations issues du terrain.

Activité spéciale

Les activités spéciales portent sur une expérience personnelle effectuée par l'étudiant-e hors de son temps de formation mais utile à celle-ci :

accompagnement de personnes handicapées dans un camp, cours suivis à l'extérieur de l'école, expérience d'enseignement, expérience internationale dans une ONG,...Le référent est toujours S. Meyer

Congrès, cours

Les cours donnés par des professeur-e-s invité-e-s qui ne s'insèrent pas dans un module obligatoire, la participation à titre d'auditeur-trice ou de conférencier-ère à des congrès sont crédités dans les options.

Nombre d'étudiant-e-s

1 - 38

Durée

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Dossier thématique et activités spéciales

5 crédits optionnels

Modalités et exigences pédagogiques

Le dossier thématique à option est généralement réalisé par groupes de deux étudiant-e-s. Le travail est supervisé par un-e enseignant-e ou vacataire (réfèrent du dossier). Dans le cas où le thème du dossier est libre, il peut être réalisé à deux ou seul-e en accord avec le ou la réfèrent-e de dossier. Les étudiant-e-s discutent du contenu avec le ou la réfèrent-e du dossier et lui soumettent un plan de rédaction. Le volume de travail à fournir pour produire le dossier dépend du nombre d'étudiant-e-s impliqué-e-s. Le dossier compte entre 20-30 pages en fonction du nombre d'étudiant-e-s qui réalisent le dossier.

Les activités spéciales donnent lieu à la rédaction d'un court dossier relatant l'expérience. Ils sont accompagnés d'un document (de l'employeur) attestant de l'expérience faite. Une même activité ne peut être créditée deux fois quel que soit le temps investi.

Le suivi des cours donné par des professeur-e-s invité-e-s peut être rendu obligatoire.

Evaluation de l'option

Buts de l'évaluation

Vérifier que les étudiant-e-s ont approfondi les thèmes choisis et mis en évidence des relations entre différents concepts.

Pour les dossiers relatant une expérience personnelle, vérifier que l'étudiant-e a tiré profit de son expérience.

Modalités d'évaluation

Le groupe d'étudiant-e-s prend rendez-vous avec la personne de référence. Lors de ce rendez-vous, ils et elles définissent ensemble les modalités de travail et signent le document : "Formulaire d'inscription pour le dossier thématique à options". Ils et elles remettent une copie de ce formulaire à S. Meyer. Le travail est rendu à la personne de référence qui le corrige et qui communique la note au ou à S. Meyer.

Le dossier est évalué par l'enseignant-e de référence du dossier.

La même note est attribuée à tous les étudiants du groupe.

Les dossiers relatant une expérience personnelle sont suivis et évalués par S. Meyer

Critères d'évaluation

L'évaluation porte sur le contenu et la forme du dossier qui doit satisfaire les normes de rédaction de la filière. Forme: Rédaction, structure du texte.

Contenu : Position de la problématique, pertinence des arguments, référence à la littérature qualité de la réflexion personnelle.

Des critères particuliers peuvent être posés suivant le type de travail effectué. Les réfèrent-e-s sont compétents pour en décider.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Dossier thématique et activités spéciales

5 crédits optionnels

Organisation temporelle

Les étudiant-e-s s'organisent avec leur référent-e.

Le dossier peut être déposé en tout temps, il est comptabilisé dans l'année académique en cours pour tous les dossiers déposés jusqu'à la semaine 27. Les dossiers et activités spéciales peuvent être crédités dans OP5 si l'étudiant-e a suffisamment de crédit dans OP2 ou dans OP1 si il lui en manque.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Approfondissement en approche centrée sur le client

1 crédit optionnel

MARGOT CATTIN Isabel

Option

Buts

Développer une sensibilité particulière à l'approche centrée sur le client, la prise en compte de ses besoins et la négociation des objectifs de traitement. Approfondir et comprendre la notion de "centration sur le client" et son application en ergothérapie. Connaître, comprendre et utiliser des modèles et des outils permettant l'approche centrée sur le client.

Contenus

L'approche centrée sur le client selon le modèle canadien.
Expérimentation de la MCRO comme outil de centration sur les besoins du client.
Le modèle Kawa.
Utilisation du modèle Kawa dans l'approche centrée sur le client.
Expérimentation du modèle Kawa.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 16

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex-cathedra
Expérimentation.

Evaluation de l'option

Buts de l'évaluation

Acquisition des contenus du cours.

Modalités d'évaluation

Production d'une prise de position écrite sur un thème de la pratique centrée sur le client.

Types de contenu

Utilisation des outils (MCRO et Kawa model).

Forme

Expérimentation.

Critères d'évaluation

Qualité du raisonnement. Justesse des propos.

Organisation temporelle

Pendant le cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Communication professionnelle en santé : processus de groupe 2

1 crédit optionnel

OPPIZZI Luca

Option

Buts

Approfondir les 3 composantes de la facilitation de groupe : reconnaissance des phénomènes survenant dans une dynamique de groupe.

Application de technique de facilitation.

Conscience de soi dans la relation à autrui.

Contenus

Mises en situation diverses en rapport avec les buts du cours.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 16

Durée

16 h.

Modalités et exigences pédagogiques

Laboratoire.

Evaluation de l'option

Buts de l'évaluation

Vérifier que l'étudiant est capable de gérer l'apprentissage des connaissances acquises à travers la dynamique de groupe.

Modalités d'évaluation

Chaque étudiant-e tient son journal de bord qui restitue l'apprentissage personnel relatif aux buts visés par le cours.

Critères d'évaluation

Présence dans le journal des éléments montrant qu'un apprentissage a été fait.

Organisation temporelle

Deux semaines après la fin du dernier cours, l'étudiant-e remet son journal de bord à l'enseignant.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Masques en plâtre et papier

1 crédit optionnel

BEEZ Véronique

Option**Buts**

Maîtriser des techniques de plâtre et de papier mâché et trouver du plaisir en développant sa propre créativité.

Contenus

Création d'un masque en papier, sur mesure et personnalisé.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 16

Durée

16 h.

Modalités et exigences pédagogiques

Atelier.

Evaluation de l'option**Buts de l'évaluation**

Evaluer les compétences techniques.

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un masque.

Critères d'évaluation

Qualité de la réalisation.

Organisation temporelle

Pendant le cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Activités textiles

1 crédit optionnel

Option

Buts

Utiliser et coordonner des techniques déjà acquises.
Développer l'éventail des compétences techniques et analyser l'activité.

Contenus

Réalisation d'un vêtement du début à la fin à partir d'un patron.
Aspects théoriques sur les techniques, les matériaux et les outils.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 16

Durée

16 h.

Modalités et exigences pédagogiques

Atelier.

Evaluation de l'option

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des compétences techniques et la qualité d'un projet.

Modalités d'évaluation

Projet écrit de réalisation d'un vêtement.
Réalisation du vêtement.
Un projet individuel détaillé devra être présenté lors du premier jour de cours.

Critères d'évaluation

Qualité du projet.
Qualité de la réalisation.

Organisation temporelle

Pendant le cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Activités picturales

1 crédit optionnel

PELLAUD Daniéla

Option**Buts**

Apprendre des techniques plus complexes que celles abordées dans le cours activité graphique et picturale en 1ère année, tant par le matériel que par la structure inhérente des activités.

Développer une approche personnelle de sa propre créativité.

Exposer son travail au groupe.

Contenus

Aquarelle, peinture à l'huile, acrylique.

Différents supports seront utilisés : papier, cartons, carton entoilé.

Exposition de ses réalisations et présentation.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 16

Durée

16 h.

Modalités et exigences pédagogiques

Atelier.

Evaluation de l'option**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des capacités techniques dans l'activité et dans la présentation orale de l'exposition.

Modalités d'évaluation

Production de matériel.

Présentation des travaux réalisés au groupe.

Critères d'évaluation

Qualité du matériel confectionné.

Qualité de la présentation.

Organisation temporelle

Pendant le cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Orthèse de posture pour la position assise

1 crédit optionnel

CIUFFI Michel, CAVIN Bernard

Option**Buts**

Permettre d'établir un bilan postural et gestuel, et de déterminer l'objectif thérapeutique de l'installation. Sur le plan technique, il permettra d'établir un projet, de définir les matériaux à utiliser et d'apprendre les techniques de moulage, le montage et l'assemblage de ces orthèses, les finitions et l'évaluation finale de l'installation réalisée.

Contenus

Conception et réalisation des coques de posture, rigides, semi-rigides et dynamiques en utilisant des matériaux différents tels que orthoplast, plastazote et aquaplast.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 16

Durée

20 h.

Modalités et exigences pédagogiques

Atelier.

Evaluation de l'option**Buts de l'évaluation**

Evaluer les compétences techniques des étudiant-e-s et leur compréhension de la démarche mise en oeuvre.

Modalités d'évaluation

Fabrication d'une coque par groupes de deux étudiants.

Critères d'évaluation

Coque terminée : 3 pts.

Conformité fonctionnelle : 1 pt.

Conformité technique et finition : 1 pt.

Auto-évaluation : 1 pt.

Organisation temporelle

Pendant le cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Module à option OP2 (Specialised Minor)

Positionnement fauteuil roulant

1 crédit optionnel

PROST Elisabeth

Option

Buts

Apprendre à positionner une personne (adulte ou enfant) dans le fauteuil roulant, avec ses accessoires et adaptation.

Contenus

Matériaux de positionnement. Effectuer des positionnements en fauteuil roulant.

Nombre d'étudiant-e-s

10 - 16

Durée

16 h.

Modalités et exigences pédagogiques

Atelier.

Evaluation de l'option

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition de la démarche et des positionnements.

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un positionnement.

Organisation temporelle

Pendant le cours.

Filière de formation des ergothérapeutes

Contextes sociosanitaires (Advanced related)

5 crédits obligatoires

OPPIZZI Luca

80 h

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

MODULE**Buts du module**

Les étudiant-e-s seront introduits à l'économie de la santé, aux projets de prévention de la santé publique, aux déterminants anthropologiques de la santé, à une perspective historique des professions soignantes.

Compétences visées

- A. Intégrer des connaissances théoriques et scientifiques de l'ergothérapie ainsi que celles des disciplines de référence dans sa pratique professionnelle.
- G. Identifier les éléments sociaux, économiques, politiques, légaux ou institutionnels qui influencent les pratiques de l'ergothérapie et s'y ajuster.

Contenu

Politiques de prévention
Economie de la santé
Histoire de la santé
Anthropologie de la santé

Modalités pédagogiques

Cours ex cathedra
Présence et participation

Situation et liens dans le programme

Semestre 4

Filière de formation des ergothérapeutes

Contextes sociosanitaires (Advanced related)

5 crédits obligatoires

OPPIZZI Luca

80 h

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

EVALUATION**Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées dans les unités de cours.

Modalités d'évaluation

Un examen oral en économie de la santé, couvrant également les notions vues dans les politiques de prévention publiques ou parapubliques.

Un dossier développant un thème d'anthropologie ou d'histoire. L'attribution de thèmes dossiers est effectuée par les enseignants.

Répartition entre les différentes évaluations exigées au sein du module

Examen oral d'Economie de la santé et de Politiques de prévention valant pour 1/2 de la note du module.
Dossier écrit d'Anthropologie ou d'Histoire valant pour 1/2 de la note du module.
Chacun des deux examens est noté au 1/4 de point.

Organisation temporelle

Reddition des dossiers en semaine 24
Examen oral en semaine 27

REMEDICATION**En cas d'une évaluation FX ou F**

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s.

La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1e session.

L'examen oral est refait.

Le dossier est complété ou corrigé.

En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Organisation temporelle

Semaine 37

Filière de formation des ergothérapeutes

Contextes sociosanitaires (Advanced related)

Anthropologie de la santé

1 crédit obligatoire

STUCKI Virginie

Unité d'enseignement**Contenus**

- 1) La construction sociale du corps et l'émergence du corps objet de la médecine traditionnelle.
- 2) Les modèles culturels d'inconduite et l'efficacité thérapeutique.
- 3) L'expérience de la maladie : logiques d'actions et rationalités du côté des patients et de l'institution médicale.
- 4) Une "crise" de la médecine ?

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra

Evaluation de l'unité d'enseignement**Modalités d'évaluation**

Dossier d'une quinzaine de page sur un thème attribué par l'enseignante.

(L'étudiant réalisera un dossier en histoire de la santé OU en anthropologie de la santé).

Critères d'évaluation

Qualité rédactionnelle.

Qualité conceptuelle.

Organisation temporelle

Semaine 24

Filière de formation des ergothérapeutes

Contextes sociosanitaires (Advanced related)

Histoire de la santé

1 crédit obligatoire

BOSSON Alain

Unité d'enseignement

Contenus

Histoire sociale de la médecine occidentale sur la longue durée (moyen âge-20e siècle), avec éclairage sur les apports des autres civilisations et des périodes antérieures: Histoire des institutions et des professions de la santé; histoire des techniques médicales; évolution des représentations de la santé, de la maladie, du patient.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

16 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra

Evaluation de l'unité d'enseignement

Modalités d'évaluation

Dossier d'une quinzaine de page sur un thème attribué par l'enseignante.

(L'étudiant réalisera un dossier en histoire de la santé OU en anthropologie de la santé).

Critères d'évaluation

Qualité rédactionnelle

Qualité conceptuelle

Organisation temporelle

Semaine 24

Filière de formation des ergothérapeutes

Contextes sociosanitaires (Advanced related)

Economie de la santé

2 crédits obligatoires

GOBET Pierre

Unité d'enseignement**Contenus**

En économie de la santé, les étudiants pourront distinguer santé et prestations de santé, et seront introduits a) aux dispositifs destinés à l'attribution d'une valeur monétaire à la vie et à la santé, b) à l'aspect de la concurrence dans le domaine sanitaire et aux notions de rationnement et rationalisation, c) aux critères d'adéquation, d'efficacité, et d'économicité, d) à l'importance économique et aux mécanismes de financement du secteur sanitaire, e) aux réformes en cours de la LAMal.

Nombre d'étudiant-e-s

38

Durée

32 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex cathedra

Evaluation de l'unité d'enseignement**Buts de l'évaluation**

Vérifier que l'étudiant a acquis les notions de base de l'économie de la santé.

Modalités d'évaluation

Examen oral individuel.

15 mn. de préparation et 15 mn. d'examen oral.

Critères d'évaluation

Maîtrise des concepts vus en classe

Précision des réponses et qualité des raisonnements.

Organisation temporelle

Semaine 27

Filière de formation des ergothérapeutes

Contextes sociosanitaires (Advanced related)

Politiques de prévention

1 crédit obligatoire

HENNY Elisabeth, WYSSMULLER Christian

Unité d'enseignement

Contenus

Politiques publiques de prévention de promotion et de répression dans le domaine de la santé. La prévention des accidents (bpa) (4 h), maltraitance, droit pénal et signalement (8 h).

Nombre d'étudiant-e-s

18 - 38

Durée

12 h

Modalités et exigences pédagogiques

Cours ex-cathedra

Evaluation de l'unité d'enseignement

Buts de l'évaluation

Attester de l'initiation des étudiant-e-s aux contenus de l'unité.

Modalités d'évaluation

Thèmes inclus dans l'examen oral d'économie de la santé

Organisation temporelle

Semaine 27

Filière de formation des ergothérapeutes

Travail de bachelor projet (Advanced Core)

5 crédits obligatoires

OPPIZZI Luca

5 h d'encadrement; 150 h. de travail.

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

MODULE

Buts du module

Permettre aux étudiant-e-s de produire un projet de travail de bachelor.

Compétences visées

I. Augmenter et perfectionner ses compétences professionnelles, développer des pratiques probantes et contribuer à l'essor de l'ergothérapie.

Thèmes

Production d'un thème de travail de bachelor en conformité avec le guide des mémoires et comprenant notamment:

- Recherche documentaire en relation avec le thème choisi
- Construction d'une problématique.
- Ebauche d'un cadre conceptuel
- Définition de questions des questions et/ou hypothèses de recherche
- Définition d'une méthodologie adéquate.

Modalités pédagogiques

Tutorat pour chaque étudiant-e ou groupe d'étudiant-e-s effectuant un travail de bachelor par un-e professeur-e de l'école (référent-e). Encadrement par un-e directeur-riche.

L'ensemble de la procédure du travail de bachelor fait l'objet d'une réglementation de l'école.

Le guide de réalisation des travaux de bachelor est accessible sur le site <www.eesp.ch>.

Situation et liens dans le programme

Semestre 4

Conditions pré-requises

Avoir validé le module

Bibliographie

Fortin, M-F. (2006). Fondements et étapes du processus de recherche. Montréal : Chenelière Education.

EVALUATION

Buts de l'évaluation

Vérifier la qualité et la faisabilité du projet

Modalités d'évaluation

Soutenance du projet devant un jury composé du ou de la référent-e et du ou de la directeur-riche. Les séances sont organisées par l'étudiant-e. La séance dure environ 30 mn.

Document écrit de 5 à 10 pages remis à l'avance (en principe quelques jours) comprenant :

- une introduction donnant la motivation du sujet, le but du travail,
- une problématique élaborée à partir la recension partielle des écrits,
- les questions et/ou les hypothèses de recherche, la méthodologie envisagée pour collecter et analyser les données (y compris au plan de la faisabilité),
- les considérations éthique,
- un échéancier,
- les références bibliographiques.

Critères d'évaluation

Compréhension par l'étudiante des concepts exposés
Ampleur et de la difficulté du sujet à traiter
connaissance ou expérience déjà acquise sur le sujet
intérêt du sujet pour le champ professionnel
pertinence ou du réalisme des buts poursuivis
démarche proposée
validité et originalité de la démarche proposée
Respect des règles éthiques
Clarté de l'argumentation
Cohérence entre questions de recherche, objectifs et démarche
Adéquation des références bibliographiques par rapport à la problématique.

Filière de formation des ergothérapeutes

Travail de bachelor projet (Advanced Core)

5 crédits obligatoires

OPPIZZI Luca

5 h d'encadrement; 150 h. de travail.

En cas de répétition du module, la dernière version de la fiche module fait foi.

Organisation temporelle

Au fil du semestre 4 au plus tard en semaine 37

REMEDIATION**En cas d'une évaluation FX ou F**

Non déposé, non corrigé ou refusé au-delà de la semaine 37, le projet est considéré comme en échec (F), sous réserve d'une demande de prolongation au responsable du module jusqu'en semaine 51. Il peut être repris durant la troisième année.

Echoué ou non présenté au delà de la semaine 37 de l'année académique suivant celle dans laquelle il a débuté (soit au-delà de la troisième année), il entraîne un (F) et l'arrêt définitif de la formation.